

Comportements à adopter pour éviter de faire du harcèlement sexuel

- ◆ Aiguiser vos habiletés d'écoute. Si la réaction verbale ou non-verbale à votre conduite semble négative, dites-vous que votre comportement n'est pas apprécié.
- ◆ Si vous croyez avoir offensé quelqu'un, discutez-en ouvertement avec cette personne. Prenez sa réponse au sérieux et rassurez-la, s'il y a lieu, que vous ne répérez pas cette situation.
- ◆ Dans un contexte de travail ou d'étude, prenez pour acquis qu'une femme (ou un homme) dont vous ne connaissez pas les réactions n'appréciera pas vos avances sexuelles ni vos farces douteuses.

Le **Point d'appui** de Rouyn-Noranda est un centre d'aide et de prévention des agressions à caractère sexuel.

Ses objectifs sont de venir en aide aux femmes et adolescentes agressées sexuellement et de lutter contre toute forme de violence sexuelle.

Le **POINT D'APPUI** a trois mandats :

- L'AIDE DIRECTE
- LA PRÉVENTION
- LA LUTTE

Pour bénéficier de ses services ou le rejoindre, composez le **797-0101** du lundi au vendredi entre **8h30 et 16h30**

info@pointdappui.org

www.pointdappui.org

**NON AU
HARCÈLEMENT SEXUEL**



Point d'appui

Centre d'aide et de prévention
des agressions à caractère sexuel
C.P. 1274
Rouyn-Noranda
J9X 6E4
Tél : 797-0101

Qu'est-ce que le harcèlement sexuel ?

Le harcèlement sexuel est une forme de discrimination, d'abus de pouvoir et de violence faite aux femmes comprenant toutes les formes d'attention ou d'avances non désirées, à connotation sexuelle, qui engendrent de l'inconfort, de la peur et menaçant le bien-être ou l'emploi d'une personne.

Quelles formes peut prendre le harcèlement sexuel ?

- Regard, sifflements
- Blagues sexistes
- Remarques
- Questions intimes, propositions sexuelles
- Vêtements soulevés
- Poursuite, flânerie devant domicile
- Téléphone obscène
- Lettre de menaces
- Frôlement, attouchements
- Pincements
- Retenue dans un coin
- Offre concernant le travail
- Offre de vie hors travail
- Petits présents

Quoi faire si vous êtes victime de harcèlement sexuel ?

- ◆ D'abord, ne vous blâmez pas : la personne qui vous harcèle est responsable de son comportement.
- ◆ Parlez-en à quelqu'un en qui vous avez confiance.
- ◆ Prenez en note les détails des incidents de harcèlement sexuel et conservez tout élément de preuve.
- ◆ Si votre sécurité n'est pas menacée, vous pouvez dire clairement à la personne que son comportement est importun, offensant, intimidant ou humiliant. Cependant, rien ne vous oblige à confronter qui que ce soit.
- ◆ Vous pouvez faire appel en toute confiance au **Point d'appui** (797-0101) pour obtenir information, conseil, et support.

Pourquoi parler de harcèlement sexuel ?

- ◆ **Parce que** l'escalade est une des caractéristiques du harcèlement sexuel, de la subtilité à la grossièreté, de l'événement unique aux incidents multiples.
- ◆ **Parce que** le harcèlement sexuel cause des torts considérables.
- ◆ **Parce que** plusieurs femmes subissent des effets psychologiques, physiques et économiques importants dus au harcèlement sexuel.
- ◆ **Parce qu'**un seul geste ou proposition suffit pour être considéré comme du harcèlement sexuel.
- ◆ **Parce que** dans le harcèlement sexuel, il y a un non-consentement de la part d'une personne, c'est différent d'un flirt.
- ◆ **Parce que** le comportement d'un harceleur n'est pas causé par son taux d'hormones, mais par une éducation sociale où les femmes sont considérées, entre autres, comme étant inférieures aux hommes.